



Appel à projets – Arts plastiques et visuels
Ville de CHEVRY-COSSIGNY (Seine-et-Marne)

Dans le cadre de sa saison culturelle 2017/2018, la commune de Chevry-Cossigny lance un appel à projet pour sa première carte blanche à un artiste plasticien (ou collectif d'artistes).

L'exposition aura lieu du 16 mars au 7 avril 2018 dans l'Espace Culturel – La Marmite (hall d'entrée de l'Espace culturel, Galerie des salles d'expression, éventuellement extérieur).

1. Objectif de cette Carte Blanche :

- Proposer une exposition innovante et de qualité aux habitants
- Investir le lieu
- Valoriser la création artistique contemporaine

2. Profil des candidats :

Ce projet s'adresse aux artistes professionnels ou collectifs d'artistes.

L'artiste devra soit :

- être inscrit à la Maison des Artistes ou à l'AGESSA,
- ou
- être salarié par une structure professionnelle habilitée à établir une facturation.

3. Les critères à respecter

La proposition s'intégrera au mieux dans le lieu (hauteur sous plafond, particularité d'accroche). Voir les photos du lieu en annexe.

Pas de thème, ni de matériaux imposés.

4. Les critères de sélection

- Caractère artistique innovant, créatif, original, contemporain et qualité de la démarche artistique.
- Aspect esthétique de l'œuvre en cohérence avec le site.
- Faisabilité technique et sécuritaire du projet.

5. Le calendrier

- Lancement de l'appel à projet le 15 juin 2017 au plus tard.
- Dépôt des dossiers de candidature le 5 décembre 2017, dernier délai.
- Résultat de la sélection le 8 janvier 2018 au plus tard.
- Installation entre le 12 et le 16 mars (en fonction des besoins de l'artiste retenu)
- Vernissage le 16 mars

Des visites tout public et à destination des scolaires seront planifiées (minimum 2 visites tout public et une journée de visite aux scolaires). La présence de l'artiste (ou de l'un des artistes du collectif) sera requise.

6. Composition du comité de sélection

Le Maire, l'Élu(e) à la Culture, les membres de la commission culturelle municipale, l'équipe du Service Culturel, le Directeur général des Services et des artistes locaux composeront le comité de sélection.

7. Conditions d'accueil

La carte blanche donnera lieu à la signature d'une convention entre la Commune et l'artiste (ou le collectif). Celle-ci reprendra les obligations des deux parties (notamment la présence obligatoire de l'artiste à certaines dates définies en concertation).

Une enveloppe budgétaire globale de 1200 € est prévue comme rémunération de ce projet. Des défraiements seront envisagés en fonction du lieu d'habitation de l'artiste et du temps d'installation nécessaire.

8. Communication

L'artiste (ou le collectif) sélectionné accepte que la représentation de son œuvre soit utilisée par la Commune à des fins de communication (facebook de l'Espace Culturel, facebook de la Ville, site de la Ville...)

9. Modalités de participation

Les candidats transmettront avant le 5 décembre 2017 un dossier comprenant :

- Un CV et une brève biographie (sans oublier de mentionner l'adresse postale)
- Une présentation de la démarche artistique (une page maximum)
- Un book généraliste des travaux de l'artiste (ou du collectif) avec photographies de qualité ; la sélection précise des œuvres présentées avec images et cartels explicatifs à l'appui (titre de l'œuvre, dimensions, techniques...etc)
- Un justificatif de statut : n° Siret, statut fiscal (Maison des Artistes, Agessa, Entreprise, Association)
- Une note technique précise concernant les modalités spécifiques d'installation ou d'accroche de certaines œuvres, ainsi que la durée d'installation à prévoir.

Ce dossier est à envoyer avant le 5 décembre 2017, en format numérique (document pdf) à : espaceculturel@chevry-cossigny.com

Renseignements auprès d'Anaïs Minier : 01.83.85.98.19

Annexes :

Plan et photos



Plan du rez-de-chaussée de l'Espace Culturel
En vert les espaces d'expositions (galerie et hall)



Galerie d'exposition vue depuis l'extérieur du bâtiment



Entrée de la médiathèque (hall d'entrée vu de l'extérieur)



Hall d'entrée



Partie basse du hall d'accueil